entretien

avec christelle kirchstetter - directrice de l'école supérieure des beaux-arts de nîmes

L'École supérieure des beaux-arts de Nîmes est un établissement public d'enseignement supérieur placé sous la tutelle du Ministère de la Culture et régi sous la forme d'un EPCC. L'école est habilitée à décerner des diplômes d'État : le Diplôme National d'Art Plastique (D.N.A.P.) et le Diplôme National d'Expression Plastique (D.N.S.E.P.), respectivement accordés au bout de trois et cinq ans d'étude. L'Esban accueille 130 étudiants et, dans le cadre de sa mission d'éducation artistique, environ 280 élèves (enfants, adolescents, adultes) qui suivent ses ateliers publics d'art (les Apa). Christelle Kirchstetter en a pris la direction le 1er septembre 2013.

Jean-Paul Guarino : Vous voilà donc en poste depuis plus d'1 an. Quels axes de votre projet avez séduit vos tutelles et qu'en est-il, une fois le principe de réalité opérant ?

Christelle Kirchstetter: Le projet que j'ai présenté prenait appui sur les activités d'exposition et d'édition présentées comme occupant une large place dans l'activité de l'École. A partir du travail mené depuis la Recherche comme depuis la Pédagogie, il me paraissait intéressant de poursuivre un programme favorisant, pour ces deux activités, une double approche: créative, bien sûr, et pragmatique. Autrement formulé, il me paraissait important d'emblée de poser la double mission, pour moi, d'une École supérieure d'art: amener les étudiants à développer une pratique personnelle de l'art et les accompagner au mieux dans leur projet professionnel. Un an et demi plus tard, ce projet prend progressivement forme et cela grâce à un travail, certes pas toujours évident dans sa mise en œuvre tant il convoque d'individualités, mais essentiel de collégialité.

La question de l'Exposition tient toujours une place importante dans la pédagogie et l'approche que nous en faisons tend à varier. Si le Premier Cycle (Dnap) a toujours vocation à rester généraliste, le Deuxième Cycle (Dnsep/Master) se spécialise sur les différentes pratiques de l'Exposition. Nous accompagnons ces formations d'un temps important dédié à la découverte du milieu professionnel avec aussi la mise en place d'une année de Césure que l'étudiant peut mettre à profit pour faire des stages.

Quant à l'Édition, c'est un domaine que nous développons en collaboration avec l'Université de Nîmes. Nous étudions la possibilité de créer pour l'an prochain un bi-cursus qui permettra aux étudiants d'obtenir deux diplômes : la Licence à Unîmes, un Dnap à l'Esban. Les étudiants pourront se former au design éditorial à Unîmes et développer, à l'Esban, une pratique d'auteur dans le domaine de l'édition imprimée – comme le serait par exemple celle d'un Jocelyn Cottencin qui est graphiste, artiste et qui collabore aussi avec des chorégraphes. Le tout serait accompagné d'un temps important dédié au stage.

Nous poursuivons le développement de l'activité internationale de l'établissement avec les mobilités Erasmus (nous venons de signer deux nouveaux partenariats avec Florence et Thessalonique) et nous nous engageons dans de nouveaux programmes de coopération pour favoriser la mise en place de projets pédagogiques internationaux (double diplôme) ou encore la réalisation d'une partie du programme pédagogique à l'étranger.

J-P. G.: Votre énergie à structurer l'École, voire la repenser, est-elle accompagnée des moyens nécessaires ? C.K.: Nous disposons pour fonctionner d'un budget d'environ 2 150 000 euros. L'École emploie 35 personnes et est financée à 85% par la Ville de Nîmes, à 10% par l'État, à 5% par les recettes propres (les inscriptions essentiellement). Depuis ma prise de fonction, j'ai travaillé à un budget favorisant le développement de la pédagogie et de la recherche tout en permettant de nouveaux investissements comme, pour cette année par exemple, l'installation du Wifi dans les salles de cours et les ateliers des étudiants.

Pour autant, comme toutes les structures publiques, nous sommes touchés par les baisses de financements de nos tutelles (État, Ville) et cela à un moment où nos coûts de fonctionnement et d'investissement augmentent. A cette situation, des réponses doivent nous être apportées dans de brefs délais. Il nous faut tout d'abord obtenir de nos tutelles la certitude d'un accompagnement et donc d'un financement à même hauteur, voire supplémentaire, sur un long terme. Il nous faudra aussi trouver de nouveaux financements, en répondant par exemple par des appels à projets. Ce sont là des réflexions que le Président de l'Esban, Monsieur Valade, et moi-même, partageons et développons.

C'est aussi depuis l'établissement que de nouvelles sources de financement doivent être pensées. Nous travaillons à ouvrir nos formations à la formation continue. Nous projetons également la création de formations courtes, qui ne seraient pas forcément diplômantes, et qui pourraient se dérouler sur les temps où l'École est libérée de son activité d'enseignement supérieur. Je crois que nous devons tirer parti du territoire dans lequel s'inscrit cette école, et, par exemple, profiter de l'attractivité de ce territoire et de son potentiel touristique pour organiser des Summer classes à l'attention d'étudiants en Art étrangers, désireux d'apprendre la langue





L'Hôtel Rivet coté cour et les ateliers. Le grand escalier menant aux salles d'exposition





Expositions « Être et Avoir » et « Alumni 14 », diplômés 2014

française, de suivre des workshops conduits par des créateurs (artistes, graphistes) et de découvrir le Sud de la France et sa réputation de Terre d'accueil des artistes. Toujours sur le temps non occupé par l'activité d'enseignement supérieur, nous envisageons l'ouverture de nos ateliers techniques (métal, construction, édition) aussi bien à des professionnels qu'à des amateurs désireux d'y développer un projet personnel. Nous songeons également à proposer, pendant les vacances, des stages pour les enfants, les adolescents, les adultes. Dans tous les cas, et c'est une question qui concerne toutes les écoles supérieures d'art de France, avant la contrée prochaige il cera indireppeable que pous révisions potre politique tarifaire, y compris celle de potre

Dans tous les cas, et c'est une question qui concerne toutes les écoles superieures d'art de France, avant la rentrée prochaine, il sera indispensable que nous révisions notre politique tarifaire, y compris celle de notre offre de formation en Enseignement Supérieur, ce qui n'est pas sans poser question dans notre région où le taux de boursiers est l'un des plus élevés au niveau national. C'est là naturellement une réflexion qui sera menée avec les étudiants.

J-P. G. : Si les Écoles d'art sont des lieux exceptionnels pour les étudiants, ce sont des lieux malheureusement peu connus des citoyens...

C.K.: C'est une question assez compliquée que cette ouverture à un large public car l'École est avant tout un lieu d'enseignement supérieur et donc, a priori, un lieu réservé à un public spécialisé. Et pourtant, nous sommes tous très attachés, à certains moments, sur certains projets, à pouvoir ouvrir cet « écrin » à d'autres publics, en quelque sorte, à encourager la porosité. Parce que c'est dans ces endroits que se joue précisément l'ouverture à l'art, l'expérience de l'art, d'un plus grand public que celui des étudiants mais aussi parce que ces espaces-temps sont aussi pour l'École la possibilité de s'inscrire mieux encore dans un territoire dont il peut contribuer au développement, comme je l'ai énoncé un peu avant.

L'une des traditions de l'Esban est d'accueillir un large public : les étudiants, bien sûr, mais aussi des enfants, des adolescents et des adultes. Chaque semaine, dans le cadre de notre programme d'Éducation Artistique, nous proposons 28 heures d'ateliers publics d'art (APA) et une fois par mois a lieu une conférence d'Histoire de l'art inscrite au programme chaque année renouvelé.

Nos expositions sont également ouvertes à tous. En 2014, nous avons pu, pour la première fois, occuper l'espace de la Chapelle des Jésuites, qui est située face à l'École, pour y montrer les travaux des étudiants diplômés. Pour débuter 2015, les diplômés ont rejoint les espaces d'exposition de l'Hôtel Rivet, tandis que dans la Chapelle des Jésuites était présentée une exposition de Michel Aubry, artiste invité par l'équipe de recherche de l'Esban dans le cadre de son programme dédié aux *Temps Exposés*.

Ces expositions sont accompagnées par des étudiants-médiateurs en capacité de les présenter aux différents publics qui les visitent. Elles connaissent un succès grandissant et nous souhaiterions pouvoir y accueillir encore un plus large public mais cela pose très vite la question de nos moyens : pour cela, il nous faudrait pouvoir disposer d'un poste de Chargé des Publics et donc, inévitablement, nous organiser comme le serait un Centre d'art. C'est là, pour le moment, la limite de notre action.

Ouvrir les ateliers à d'autres publics que nos étudiants, même si c'est un projet que nous avons présenté comme facteur de développement de nos recettes propres, participe de cette logique. Je ne suis pas opposée à ce que ces ateliers, sur les temps non-occupés par l'enseignement supérieur, puissent se transformer en un Fablab ouvert au plus grand nombre.

S'agissant d'ouverture toujours, je voudrais pouvoir signaler, pour chaque Rencontre Critique organisée, la présence désormais régulière de membres de l'Association des Musées de Nîmes avec laquelle nous collaborons régulièrement, y compris pour l'organisation de Conférences. Cela permet aux membres de cette dynamique association de plus de 200 adhérents de découvrir le temps de formation d'un étudiant et aussi de voir naître de jeunes artistes.

C'est aussi par la pédagogie que l'École s'aventure vers de nouveaux publics. Je pense par exemple à l'ARC (Atelier Recherche et Création) « Art et Entreprise » qui amène les étudiants à coopérer avec des entreprises pour permettre la réalisation d'un projet. C'est aussi via notre programme d'Éducation Artistique que nous envisageons aussi, pour cette année 2015, la mise en place des collaborations avec le SPIP de Nîmes (programme Culture et Justice), avec le CHU de Nîmes (programme Culture à l'Hôpital), avec la Maison des Étudiants de l'École des Mines (Programme Culture et Enseignement supérieur), etc., pour pouvoir y mener des Ateliers de Pratiques Artistiques qui pourraient être conduits par nos diplômés ou encore par nos étudiants de 4e ou 5e année, dans le cadre d'un stage supervisé par un artiste associé.

J-P. G.: La présence, dans la même ville, du lieu d'exception qu'est Carré d'Art – Musée d'art contemporain, est une véritable chance. Travaillez-vous d'autres liens avec les institutions locales ou régionales existantes ? C.K.: Nous entretenons avec Carré d'Art, une relation de choix. Les artistes et les commissaires invités par

Jean-Marc Prévost interviennent systématiquement à l'Esban, selon des formes diverses : conférences, visites d'ateliers, workshops. C'est pour l'équipe pédagogique de l'Esban et pour nos étudiants une formidable opportunité que de pouvoir avoir accès au meilleur de la création artistique contemporaine. D'autres formes de partenariats se mettent progressivement en place : un Atelier Recherche et Création est directement réalisé dans les espaces du musée et à partir de la collection, il donnera lieu à un accrochage et des dispositifs de médiation pourront y être expérimentés. Carré d'Art offre également la possibilité à certains étudiants de réaliser, en



Face à l'École, la Chapelle des







Exposition « Michel Aubry », du 26 janvier au 1er mars 2015. Daniel-Jean Valade, président de l'Esban, entre Michel Aubry et Christelle Kirschtetter

vidéo, des interviews ou des films sur les artistes, les commissaires, les expositions, et ces réalisations sont ensuite données à voir sur le site internet du Musée. Nous cherchons également à travailler ensemble dans le domaine de la Recherche, et c'est souvent oublié, puisqu'il s'agit là aussi des missions d'un Musée.

Depuis longtemps déjà, une collaboration existe avec le Frac Languedoc-Roussillon, qui a permis la réalisation de nombreux projets, et nous travaillons à la création d'un programme dédié aux jeunes diplômés des écoles supérieures d'art du territoire. POST_PRODUCTION, c'est le titre du programme, devrait permettre aux jeunes diplômés de déposer, auprès du Conseil Régional, une bourse d'aide à la création pour pouvoir présenter une première exposition. Le rôle des écoles serait d'accompagner le diplômé dans la réalisation du dossier, le rôle du Frac serait d'associer son réseau de partenaires à ce programme et d'accompagner le diplômé dans cette première expérience.

Nous collaborons aussi avec le Crac à Sète et le Mrac à Sérignan, notamment avec les artistes invités par ces structures à l'occasion des expositions, mais aussi à la question de l'accueil des étudiants dans le cadre de stages. Nos collaborations concernent aussi des institutions d'autres régions. A titre d'exemple, je pourrais citer le FID, Festival international de Cinéma, à Marseille, avec qui coopère une partie de l'équipe pédagogique pour le programme d'enseignement en Film mais aussi pour son programme de recherche. Je pourrais aussi citer les lieux partenaires de nos formations comme le Mudam, à Luxembourg, qui s'associe à nous pour la mise en place de la formation en Production des œuvres et des expositions, tant dans la conception et la conduite de la formation que dans l'accueil de stagiaires.

D'une façon générale, j'aimerais, pour l'Esban, que nous puissions consacrer cette année à créer justement un « Club » avec des structures partenaires qui participent pleinement à la pédagogie et dont certaines pourraient commencer à mettre en place, avec nous et à titre expérimental, un programme de formation en alternance. Ce programme concernerait les étudiants de 5e année qui pourraient partager leur temps entre la structure d'accueil où ils seraient en situation professionnelle (contrat de professionnalisation, stage, service civique) et l'école où ils prépareraient leur diplôme de 5e année, soit mémoire et projet plastique.

J'aimerais aussi que nous puissions, dès cette année, développer nos relations avec d'autres établissements supérieurs. Je pense notamment à l'École des Mines de Alès avec qui nous travaillons depuis deux ans déjà mais aussi avec l'École nationale d'architecture de Montpellier avec qui nous pourrions, par exemple, proposer une formation commune dans le domaine de la scénographie. Pour ces partenaires, je n'exclue pas, à plus long terme, d'imaginer la création d'un Bi-Cursus (Douple diplôme) d'ingénieur-artiste ou d'artiste-ingénieur, d'architecte-artiste ou d'artiste-architecte. Il me semble que tout étudiant inscrit dans ces parcours ressortirait considérablement enrichi de cette double formation!

S'agissant de collaborations innovantes, je crois aussi essentiel de faire mention du projet en cours que nous menons avec l'Université de Nîmes et le Lycée Hemingway de Nîmes. Nos trois établissements s'associent pour créer, dès à présent, le Pôle nîmois de formation Art et Design et cela afin de valoriser l'offre de formation sur ce territoire mais aussi de permettre la création de passerelles entre ces formations. Nous coopérons aussi à la création de la Classe Préparatoire aux Grandes Écoles en Arts portée par le Lycée Hemingway et d'une façon générale, à la mise en place de Parcours de formations entre nos différents établissements. Enfin, et je l'ai évoqué au début de cet entretien, nous sommes à l'Esban très actif dans le champ des échanges internationaux. Nous ferons en sorte, dès que nos différents projets auront pu être mis en place, de chercher des coopérations étrangères pour encore mieux les enrichir, que cela soit par la création de co-diplôme, de la mise en œuvre de projets communs, de programmes communs de recherche ou encore, par l'accueil d'étudiants en stage ou en résidence de recherche ou de création.

J-P. G.: C'est courageux d'entreprendre de si longues études pour, en bout de parcours, obtenir un diplôme non professionnalisant... Jusqu'où, le devenir de ces jeunes gens, incombe-t-il à l'École?

C.K.: Je crois d'abord essentiel de rappeler la particularité de la formation en école d'art qui repose sur le principe, fondamental, de la transmission. C'est une formation à l'art par l'art puisque les enseignants qui composent l'équipe pédagogique sont soit des artistes, soit des critiques d'art, soit des chercheurs en art. C'est ce qui nous distingue très clairement de l'Université où les enseignants-chercheurs, consacrent la plupart de leur travail à la recherche. Dans une école d'art, lorsqu'il n'est pas en situation d'enseignement, l'enseignant s'attache à sa pratique d'artiste et cette pratique et son expérience artistique (exposition, commande, etc.) nourrissent la pédagogie.

Cette formation, il est vrai, est avant tout généraliste. Les études qui ont été menées sur le devenir des étudiants le montrent, à l'issue de cette formation, quelle que soit la voie qu'ils aient choisie, 80% des étudiants maintiennent une pratique artistique personnelle. Parmi les diplômés, certains font le choix d'une carrière artistique (c'est le cas par exemple, parmi de récents diplômés, de Patxi Bergé ou Alexandre Giroud). D'autres décident de transmettre à leur tour et s'engagent dans la voie de l'enseignement et obtiennent avec succès les concours réputés difficiles (Capes, Agrégation). Certains étudiants ont aussi fait le choix d'une carrière indépendante dans le champ des medias et bien sûr, dans les métiers de l'Art et de la Culture.

Cette insertion professionnelle, il y a quelques années encore, s'opérait assez aisément. Force est de constater que le contexte dans lequel nous évoluons a considérablement changé et qu'il nous faut adapter notre pédago-





Séances de Rencontre critique n°14 et n°16

gie pour favoriser aujourd'hui une meilleure insertion professionnelle des étudiants car tous, qui plus est, n'ont pas le souhait d'embrasser une carrière d'artiste.

L'École d'art, sur la base d'une formation généraliste et spécialisée en art, peut mener à plusieurs « métiers » et c'est là une orientation que j'affirme, résolument, accompagnée en cela par les enseignants comme par la Direction des Études que j'ai pu constituer à ma prise de fonction et qui, au sein de l'établissement, a créé un BIOP: Bureau d'Insertion et d'Orientation Professionnelle dont la vocation est d'aider les étudiants dans leurs recherches de stages comme dans leurs recherches d'un premier emploi.

J'ai évoqué le projet avec Unîmes de former des spécialistes de l'édition. Au sein du Dnsep, nous mettons en place, en plus de la traditionnelle offre de formation dédiée à la Création, deux parcours à visée plus « professionnalisante ». Le premier parcours visera à former aux métiers de la Régie et de la Production des œuvres et des expositions, ce qui suppose une connaissance précise des pratiques contemporaines incluant aussi le cinéma, les medias, la scène, etc. Le second parcours sera dédié à la Transmission, entendue ici dans une acception large: la conduite d'ateliers de pratiques artistiques mais aussi la création d'expositions, soit la capacité à créer des dispositifs de présentation, de diffusion et de transmission de l'art.

Dans les deux cas, les étudiants pourront valoriser leur connaissance précise des œuvres, des artistes et de l'environnement artistique qu'ils auront précisément pu acquérir au sein d'une École d'art. Ces formations comportant des temps importants de stage (dont certains à l'étranger), seront ouvertes à la formation continue et pourront aussi être suivies en alternance comme je l'ai évoqué.

Pour les étudiants désireux de s'engager dans une carrière artistique, un module spécifique est mis en place dès cette année avec des rencontres avec des professionnels de l'art, des institutions, mais aussi du droit, de la comptabilité, etc. Dès la prochaine rentrée, nous ferons aussi le choix de donner accès à nos diplômés aux programmes de résidences, bourses à la création, aides à la mobilité, etc., notamment via le programme Post_production, comme je l'ai déjà évoqué. Nous pourrions aussi commencer à travailler sur un programme spécifique, mis en place pour accueillir des personnes désireuses d'accéder à une carrière artistique mais dont, finalement, le mode d'expression est peu adapté à celui d'un programme répondant au grade de Master. Car après tout, un artiste a-t-il besoin d'un diplôme pour exister en tant qu'artiste? Non. Contrairement au Diplôme d'architecte ou d'ingénieur, le Dnsep ne délivre aucun titre et ne mène à aucun ordre. C'est ce qui permet à nos étudiants de faire le choix d'un parcours. Et par ailleurs, nombre d'artistes/enseignants en Écoles d'art n'ont pas suivi cette formation en École d'art. Je crois donc qu'il y a, là aussi, matière à réflexion car si les Écoles affirment leur rôle de former des artistes, elles doivent alors prendre aussi en compte cette réalité et adapter sa formation à ces « publics » qui, pour certains, font le choix d'un parcours autodidacte ou encore se tournent vers des programmes non diplômants.

Dans tous les cas, nous faisons et nous ferons en sorte de valoriser cette formation si spécifique dont les étudiants auront bénéficié au cours de leurs études dans une École supérieure d'art, mais aussi de les accompagner au mieux dans la voie qu'ils auront choisie car c'est cela aussi qui fait une École supérieure d'art : cette possibilité de personnaliser un parcours. Et finalement, pour en revenir à votre question, je ne sais pas s'il est réellement question de courage : pour ces étudiants, c'est surtout l'envie et/ou la passion qui guident leur choix d'intégrer une École d'art et il nous revient d'entretenir et de faire fructifier cette envie, cette passion.

J-P. G.: Outre la direction de l'École et la vice-présidence du Frac Languedoc-Roussillon, vous occupez la Présidence de la Commission Éducation, Santé, Sport et Culture au CESER Languedoc-Roussillon – Conseil Économique Social et Environnemental Régional – où vous y pensez le futur. Dans quelles directions vous entraînent vos travaux ?

C.K.: Au sein de la commission que je préside, nous travaillons actuellement à une proposition pour améliorer, depuis l'ensemble du territoire, l'accès aux soins de proximité. Tout au long de l'année, nous émettons aussi des avis sur les budgets et les bilans des actions menées par la Région mais aussi sur certains projets : cela a été le cas, par exemple, avec la proposition de la Direction de la Culture de mettre en place, dans le cadre du Schéma régional pour la culture et le patrimoine, 10 engagements en faveur de la parité femmes/hommes dans la culture, une mesure que nous avons particulièrement encouragée et soutenue!

Je participe aussi aux travaux de la Commission Enseignement supérieur et Économie où nous travaillons à l'amélioration de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur. Enfin, une étude est en cours sur la question de la Réforme Territoriale et je vais, à cet endroit et je l'espère avec les autres représentants du milieu Culturel qui siègent au Ceser (Syndeac, Cirdoc), pouvoir mener une étude sur les situations Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées pour le champ de la Création artistique et de la Culture.

Et c'est finalement aussi une question qui se pose à l'Esban aujourd'hui : quel devenir pour notre école dans le cadre de cette Réforme ? Les travaux menés au sein du Ceser, les questions qui y sont soulevées, m'aident beaucoup dans ma réflexion sur le devenir de l'Esban. Singulariser et spécialiser le site de Nîmes comme nous envisageons de le faire, offrir aux étudiants de nouveaux programmes et de nouveaux rythmes de formation, les ouvrir au monde professionnel, les accompagner au mieux dans leur projet, mais aussi ouvrir l'École à de nouveaux publics, participent autant du développement de l'Esban que dans son inscription dans ce nouveau territoire. C'est en tout cas le pari fait et le défi à relever pour les trois prochaines années à venir.







L'atelier Pratiques éditoriales



Christelle Kirschtetter Directrice de l'Esban – École supérieure des beaux-arts de Nîmes